

## COVID-19-Le premier ministre annonce la prolongation de la fermeture des écoles et des centres jusqu'au 1<sup>er</sup> mai

---

**Shawinigan, le 22 mars 2020-** Chers parents et chers élèves du secteur adulte et de la formation professionnelle, lors de la conférence de presse d'aujourd'hui sur la COVID-19, le premier ministre, François Legault, accompagné du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge a annoncé que la fermeture des écoles et des centres serait prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020.

### LE PREMIER MINISTRE ET LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ONT ÉGALEMENT ANNONCÉ QUE :

- À compter du 30 mars, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur rendra disponible à l'intention des parents des élèves un site en ligne où des activités pédagogiques optionnelles seront offertes. Le Ministère travaille également avec différents organismes, dont la télévision publique, pour développer des capsules télévisuelles à l'intention des élèves de tous les niveaux;
- À compter du 6 avril, il y aura une liste hebdomadaire de suggestions d'activités optionnelles qui seront envoyées aux parents selon le niveau scolaire de leur enfant. Les modalités d'envoi (courriel, poste, etc.) restent à définir par le Ministère ;
- Il n'y aura aucune épreuve ministérielle cette année;
- Le Ministère permettra aux parents avec un accès contrôlé de récupérer certains effets scolaires de leurs enfants. La démarche sera encadrée par les commissions scolaires et les directions des écoles. Il a été demandé aux parents de ne pas se présenter à l'école de leur enfant sans avoir reçu une invitation à le faire. La priorité devra être accordée aux parents des élèves en difficulté. Au courant de la semaine prochaine, des directives très précises vous seront partagées à cet effet;
- Advenant le cas où les écoles demeureraient fermées au-delà du 1<sup>er</sup> mai, les enseignants devront, selon leur jugement professionnel, se baser sur les évaluations des deux premiers bulletins de l'année pour déterminer si chaque élève passera ou non au niveau supérieur;

### MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Voici donc les nouvelles orientations pour lesquelles la commission scolaire s'assurera de répondre aux attentes ministérielles qui lui seront signifiées. Vous comprendrez que nous venons d'être informés de ces dernières directives et qu'il nous est difficile cet

après-midi de vous apporter plus de précisions. Dès que nous aurons plus d'informations à vous partager, nous le ferons.

**VOTRE COLLABORATION EST DEMANDÉE CONCERNANT LES RASSEMBLEMENTS EXTÉRIEURS**

Toujours dans l'esprit de contrôler la propagation du virus, nous faisons appel à votre responsabilité parentale quant à la vigilance des sorties de vos jeunes. En effet, dernièrement, des attroupements de plusieurs dizaines d'élèves dans certaines cours d'école les soirs et les fins de semaine ont été constatés. Compte tenu également du décret adopté vendredi soir par le gouvernement interdisant tous les rassemblements intérieurs et extérieurs, nous ne pouvons tolérer une telle exposition allant à l'encontre des consignes gouvernementales. Ainsi, si la situation se répète, il sera de notre devoir de faire appel à la Sûreté du Québec pour intervenir.

Enfin, si vous avez des questions particulières, nous vous demandons de vous référer à la direction de votre établissement d'enseignement qui sera en mesure les accueillir.

Merci de votre compréhension,



---

Denis Lemaire,  
Directeur général  
Commission scolaire de l'Énergie